

COMPTE RENDU : BALADE URBAINE JACOB

Balade urbaine

➤ Gymnase Jacob

Maire : Nous allons créer une aire de jeux inclusive devant le gymnase Jacob.

➤ Rue Jacob

CQ : Nous rencontrons régulièrement un problème lié aux crottes de chien.

Maire : Les équipes du service Propreté passeront pour nettoyer et résoudre durablement ce problème. J'ajoute que nous plaçons, un peu partout dans la ville, notamment dans les parcs, des sacs de déjections canines afin de permettre aux propriétaires de chiens de ramasser les crottes.

CQ : Je signale que le panneau à LED « *Attention enfants* » ne fonctionne plus. D'habitude, ça clignote.

Maire : Je note et nous allons regarder cela avec les services des espaces publics.

➤ Angle allée Violette/Rue Jacob

CQ : Nous constatons un problème de stationnement anarchique entre l'allée Violette et la rue Jacob. Pourriez-vous placer des potelets ou des J11 pour empêcher que les véhicules se stationnent sur ce virage ?

Maire : Nous allons étudier ce problème avec les services techniques pour apporter une réponse pondérée. Il faut que les véhicules puissent circuler normalement, sans être obstrués par les potelets lorsqu'ils sortent de leur domicile.

➤ Avenue Jean-Jacques Rousseau

CQ : J'attire votre attention, Monsieur le Maire, sur le nombre d'immeubles qui dégradent la qualité de vie des riverains.

Maire : Je comprends tout à fait votre sentiment. Seulement, ceux-ci ont été réalisés par l'ancienne municipalité, avant 2014. Depuis, nous avons largement réduit le nombre de délivrances de permis de construire pour ce type de projet immobilier sur l'ensemble de la ville.

➤ Rue Masson

CQ : Il existe un sujet sur les locations Airbnb, générant régulièrement des nuisances dans la rue.

Maire : Il y a deux hypothèses. S'il s'agit d'une location d'appartement en tant qu'Airbnb, nous ne pouvons pas agir parce que nous ne disposons pas de levier de contrôle sur les Airbnb à ce jour. En revanche, s'il s'agit d'un morcellement du bien, nous pourrions agir car c'est une violation du code de l'urbanisme. Nous regarderons cela de plus près.

➤ **Rue du vieux chemin de Meaux**

Maire : La Ville s'est opposée à plusieurs reprises à un projet immobilier porté par la société SARL Vieux Meaux au 14, vieux chemin de Meaux, estimant qu'il ne respectait pas sa vision d'un développement urbain maîtrisé et équilibré. Soucieuse de préserver la qualité de vie des habitants et de limiter la densification excessive, nous avons refusé de délivrer le permis de construire.

Cependant, après plusieurs recours engagés par le promoteur devant le tribunal administratif de Montreuil, la justice a finalement ordonné à la Ville de délivrer le permis de construire. Cette décision s'impose désormais à la Ville.

Nous restons engagés en faveur d'un développement urbain respectueux de l'identité des quartiers, de l'environnement et du cadre de vie des riverains, et indiquons que nous continuerons à faire preuve de vigilance sur les futurs projets d'aménagement.

CQ : Que voulait-il construire ?

Maire : Un immeuble de quatre étages.

CQ : Et vous avez un droit de regard sur l'esthétique ?

Maire : C'est subjectif pour un juge administratif.

➤ **Rue Eugène Massé**

CQ : Quand passerons-nous au LED ?

Maire : Nous avons commencé son déploiement, qui se terminera en 2028 sur l'ensemble de la ville. C'est un projet massif, qui s'étend sur plusieurs années.

Je précise aussi qu'il y aura des travaux de voirie sur l'avenue Robert Schuman.

CQ : On garde le garage ?

Maire : Il y aura une piste cyclable de son côté. Il sera donc contraint par celle-ci.

CQ : Il y a aussi une problématique avec le tabac.

➤ **Place Jacob**

Habitant : Monsieur le Maire, j'habite au 18 allée Violette et nous rencontrons un problème de stationnement sur nos bateaux. J'appelle systématiquement la Police municipale mais elle ne se déplace pas parce que l'allée Violette est considérée comme une voie privée ouverte à la circulation.

Maire : Vous êtes sur la partie impasse ?

Habitant : Je suis au 18, sur la grande partie. Le souci est que lorsque cela se déroule, nous sommes totalement bloqués.

M. Markarian : Je m'en occupe, Monsieur. Je ferai un point avec la Police municipale et nous aborderons ce sujet.

Maire : Bientôt, nous lancerons des travaux de rénovation de l'école Jacob, pendant un an environ.

Temps d'échange

Habitante : Sur la rue Masson, il existe un problème de non-respect de la priorité à droite. Le passage piéton, bien qu'il soit bien positionné, demande une vigilance particulière des piétons parce que les automobilistes ne font pas attention.

Aussi, au 23 rue Eugène Massé, nous suspectons une location illégale d'un bien immobilier, générant des nuisances sonores.

Maire : Font-ils de la location du bien ?

Habitante : Oui, c'est bien cela. Après, le problème réside sur les personnes qui louent le bien...

Maire : Y a-t-il eu des travaux effectués ?

Habitante : Oui, beaucoup, mais j'ignore s'il y a eu division du bien. Cependant, on retrouve beaucoup de bouteilles de gaz hilarant à proximité, plusieurs allers-retours en déposant des jeunes filles très tôt le matin, des véhicules qui se stationnent pendant de longues heures... C'est assez étrange.

Maire : Je répète ce que j'ai dit aux conseillers de quartier lors de la balade urbaine. S'il s'agit d'une location d'appartement en tant qu'Airbnb, nous ne pouvons pas agir parce que nous ne disposons pas de levier de contrôle sur les Airbnb à ce jour. En revanche, s'il s'agit d'un morcellement du bien, nous pourrions agir car c'est une violation du code de l'urbanisme. Nous regarderons cela de plus près.

Habitante : Au-delà de ça, il y a aussi un problème de vente de drogue. Nous faisons le boulot, en contribuant aux enquêtes, en relevant les plaques d'immatriculation et voilà. Moi, j'ai un petit garçon et...

Maire : Nous ne disons pas que c'est à vous de faire ce travail.

Habitante : Mais on l'a fait. Auparavant, cette rue était très calme. Aujourd'hui, tout le monde vient faire son petit business.

Habitant : Au 5, grâce aux caméras, on a pu voir des jeunes passer avec des bombes de gaz et autres. Ils avaient volé une moto qu'ils ont mise dans le sous-sol, puis démontée. Comme cela a été suivi, la police a pu remonter jusqu'à eux et les a interpellés.

Maire : Nous agissons déjà sur ces questions, notamment avec une multiplication des opérations à Chanzy. Nous irons plus loin sur cette question.

Habitante : On a des personnes qui restent dans leur voiture, fument, mangent, boivent et balancent tout par la fenêtre.

Maire : Après, moi je pose la question, dans ce cadre, avez-vous signalé cela à la Police municipale ?

Habitante : Moi, j'appelle en disant qu'ils sont mal garés etc... Ils passent, verbalisent mais rien après.

Maire : Un individu qui mange dans son véhicule n'est pas répréhensible par la loi.

Habitante : Oui, mais à partir du moment où ils jettent leurs détritrus, c'est répréhensible.

Habitante : J'habite rue Jacob, juste en face de l'arrêt de bus, et j'aimerais savoir comment fonctionne le stationnement parce que les véhicules se garent en désordre.

Maire : Normalement, il y a du stationnement durant les heures d'école, le matin et l'après-midi. Et, lorsque les véhicules sont mal stationnés, nous verbalisons.

Habitante : Et l'aide pour automatiser les portails, c'est toujours d'actualité ?

Maire : Oui, nous avons une enveloppe dédiée. Vous pouvez faire la demande en ligne.

Habitante : Il y a un problème de propreté aussi, sur la rue Jacob.

Maire : Je note cela. Nous allons regarder avec le service Propreté.

Habitant : Le feu de circulation, sur la rue Jacob, est mal positionné. Il est décalé.

Maire : Dans la réflexion sur le plan de circulation, ce sera abordé. Merci de le remonter.

Habitante : Je note qu'on a un magnifique rond-point fleuri.

Maire : Comme je l'ai dit au début de la balade, nous créerons une aire de jeux inclusive devant le gymnase Jacob.

Habitante : Il y a quand même du squat ici.

Maire : Il a nettement diminué et la situation s'est améliorée. Nous travaillons pour le résorber.

Habitant : Pour les questions de propreté, je pense qu'à un moment donné il faut taper dans le portefeuille.

Maire : Nous allons travailler dessus. Merci à tous d'avoir participé à cette balade urbaine.